

DEMANDE DE PRÊT MOBILITE

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez un « prêt mobilité ». Vous trouverez les conditions d'octroi dans le règlement intérieur action sociale (RIAS) disponible sur le Caf.fr.

Vous confirmerez, si vous le souhaitez, en nous retournant votre demande complétée, signée et accompagnée :

- du devis ou de la facture des frais concernés,
- des pièces justificatives listées dans le RIAS ou au dos de l'imprimé,
- ainsi qu'un courrier justifiant votre projet et les raisons de votre demande.

N° allocataire:.....	QF CNAF :
Nom de l'allocataire :	Prénom :
Nom du conjoint :	Prénom :
Situation de famille :	
Adresse complète :	
.....	
.....	
N° de téléphone :	Adresse e-mail :
Nombre d'enfants :..... dontà charge au sens des prestations familiales.	
Grossesse en cours	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Faites-vous l'objet d'une mesure de tutelle ? Si oui, joindre l'accord écrit du tuteur	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Avez-vous déposé un dossier de surendettement ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Avez-vous un prêt de la même nature ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

PRET SOLLICITÉ, MONTANT ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

	Montant du prêt	Modalités de remboursement (50 mensualités maximum - ne peut être inférieur à 25€)
Prêt acquisition 4 roues (plafond 2000€) Ou
Prêt acquisition 2 roues (plafond 1000€) Ou
Prêt réparation mécaniques /entretien auto (plafond 800€)

Nous soussignés, certifions sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande sont exacts, complets et sincères.

Fait à le...../...../20.....

Signature de l'allocataire



Siège social
56 bd Maréchal Leclerc
07207 AUBENAS Cedex

Siège administratif
27 av de l'Europe
B.P. 121
07101 ANNONAY Cedex

N° Tél unique
0810 25 07 80
0.06 cts/min
+ prix d'un appel



« Prêt mobilité » -- Extrait du RIAS 2019 p.25

Ce prêt à vocation à favoriser la mobilité des familles sous certaines conditions et pour certaines situations.

Conditions :

- QF inférieur à 720,
- aides sont mobilisables en une seule demande,
- pour un seul motif non cumulable (acquisition ou réparations),
- dans la limite d'une seule demande par dossier allocataire.

Ces aides sont délivrées dans la limite des frais engagés, selon les plafonds mentionnés et sur présentation d'un devis ou d'une facture acquittée.
L'aide sera versée directement au tiers.

L'opportunité de la dépense est appréciée par les services administratifs de la Caisse d'Allocations Familiales.

Situations ouvrant droit au prêt mobilité :

➤ La demande est en lien avec un projet professionnel clairement défini :

- *entrée en formation d'une durée de plus de 4 mois,
- *mission intérimaire de plus de 1 mois,
- *être en situation d'emploi (CDD/CDI)

Fournir le/les documents de moins de 3 mois : justificatif de formation ou inscription pôle emploi ou justificatif de contrat de travail (en intérim/CDD/CDI...)

➤ La demande est en lien avec une naissance ou une adoption,

➤ La demande est en lien avec une séparation de moins de 6 mois (pour le parent dépourvu de véhicule).

Pour l'acquisition, fournir ces pièces justificatives :

- le certificat de non-gage (à rechercher sur internet),
- le contrôle technique,
- la carte grise non barrée,
- l'attestation du vendeur,
- le RIB/IBAN du particulier vendeur du véhicule ou du garagiste
- l'attestation du garage certifiant que le véhicule est hors service ou que le montant des réparations est supérieur à la valeur du véhicule.



Siège social
56 bd Maréchal Leclerc
07207 AUBENAS Cedex

Siège administratif
27 av de l'Europe
B.P. 121
07101 ANNONAY Cedex

N° Tél unique
0810 25 07 80
0.06 cts/min
+ prix d'un appel

